



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.2.7, 1.2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 2.1, 2.2, 2.3, 10.1, 10.2, Motion.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 23h15.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous** : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus** : Mme Geneviève VERRON **Avanne-Aveney** : M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du 1.1.1) **Besançon** : M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au 5.6), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA (jusqu'au 1.1.7), Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 5.6), M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.1), M. Jean-François GIRARD (à partir du 1.1.1), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR (à partir du 1.1.1), Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 1.1.6), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 10.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.1), M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER (à partir du 1.1.1), M. Frank MONNEUR (à partir du 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 10.2), Mme Danièle POISSENOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.7), Mme Françoise PRESSE (jusqu'au 3.2), Mme Béatrice RONZI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 10.2), M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 5.6), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au 10.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN (à partir du 1.1.1), Mme Nicole WEINMAN **Beure** : M. Auguste KOELLER **Boussières** : M. Roland DEMESMAY **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Chalèze** : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.2.6) **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au 1.1.7) **Champagny** : M. Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins** : M. Jean-Marie ROTH **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLETT) **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISSON (représenté par M. Gérard SERVETTE) **Chemaudin** : M. Bruno COSTANTINI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.6) **Dannemarie-sur-Crète** : M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 10.2) **Deluz** : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) **Ecole-Valentin** : M. André BAVEREL (à partir du 1.1.1), M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) **Fontain** : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE à partir du 1.1.1) **François** : Mme Françoise GILLET **Gennes** : Mme Maryse MILLET **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Vèze** : M. Jacques CURTY **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 1.1.1), M. Robert POURCELOT **Marchaux** : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Montfaucon** : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : M. Marcel COTTINY **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 10.2), M. Gérard VALLET **Nancray** : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Novillars** : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.1.7) **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 1.1.1) **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : Mme Marie-Noëlle LATHULIERE **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) **Saône** : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du 1.1.1) **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH **Torpes** : M. Dominique GRUBER **Vaire-Arcier** : M. Patrick RACINE **Vaire-le-Petit** : Mme Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : **Auxon-Dessous** : M. Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney** : M. Laurent DELMOTTE **Besançon** : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, Mme Zahira YASSIR-COUVAL **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE **Champoux** : M. Thierry CHATOT **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crète** : M. Jean-Pierre PROST **François** : M. Claude PREIONI **Grandfontaine** : M. Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte** : M. Jean PIQUARD **Larnod** : Mme Gisèle ARDIET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montferrand-le-Château** : Mme Séverine MONLLOR **Novillars** : M. Bernard BOURDAIS **Osselle** : M. Jacques MENIGOZ **Pelousey** : M. Claude OYTANA **Pirey** : M. Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Michel FAIVRE **Routelle** : M. Claude SIMONIN **Thoraise** : M. Jean-Michel MAY **Vorges-les-Pins** : M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Bernard MOYSE

Procurations de vote :

Mandants : S. RUTKOWSKI, L. DELMOTTE (à partir du 1.1.1), H. AKODAD (à partir du 1.1.1), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.6), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), B. FALCINELLA (à partir du 1.1.8 et jusqu'au 10.2), J.P. GOVIGNAUX, N. GUILLEMET (à partir du 1.1.1), J.S. LEUBA (jusqu'au 0.2), M. LOYAT (jusqu'au 10.2), M. OMOURI, E. PEQUIGNOT, D. POISSENOT (à partir du 1.1.8), S. WANLIN (jusqu'au 0.2), Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE, C. CURTY (à partir du 1.2.7), C. PREIONI, M. FELT (à partir du 1.1.1), D. JOLY (à partir du 1.1.1), S. MONLLOR, B. BOURDAIS (jusqu'au 1.1.7), J.M. FAIVRE.

Mandataires : G. VERRON, J.P. TAILLARD (à partir du 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), J.J. DEMONET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.6), J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.1), B. RONZI (à partir du 1.1.8 et jusqu'au 10.2), J.C. ROY, C. TISSIER (à partir du 1.1.1) N. BODIN (jusqu'au 0.2), M.N. SCHOELLER (jusqu'au 10.2), P. BONNET, J.M. GIRERD, J.F. GIRARD (à partir du 1.1.8), J. SCHIRRER (jusqu'au 0.2), C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, P. CONTOZ, S. COURBET (à partir du 1.2.7), F. GILLET, Y. GUYEN (à partir du 1.1.1), A. BAVEREL (à partir du 1.1.1), M. COTTINY, P. BELUCHE (jusqu'au 1.1.7), J.M. BOUSSET.

Délibération n°2012/001991

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Réalisation d'un emprunt affecté au Tramway

Réalisation d'un emprunt de 70 000 000 € (soixante-dix millions d'euros) auprès de la Banque Européenne d'Investissement, affecté à la réalisation de la première ligne de Tramway du Grand Besançon. Cet emprunt pouvant être mobilisé en plusieurs tranches, les conditions de durée et de taux sont convenues avec la BEI au moment de chaque appel de fonds.

Ouverture d'une Ligne de Trésorerie

Ouverture d'une Ligne de Trésorerie de 10 000 000 € (dix millions d'euros) auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, pour les besoins ponctuels en trésorerie de la CAGB. Le taux d'intérêts de cette ligne est T4M (taux moyen mensuel du marché monétaire) + 2,20 %, et la commission de non-utilisation s'élève à 0,10 % du montant de la ligne.

II. En matière de marchés publics

Marché de prospection annuelle en direction d'entreprises françaises en croissance

Titulaire : GEOLINK

Montant : 15 000,00 € HT

Marché de prospection annuelle en direction d'entreprises françaises en croissance des secteurs de la santé et des technologies de l'information et de la communication

Titulaire : GEOLINK

Montant : 26 000,00 € HT

Mission de coordination SPS relatif à la réalisation piste cyclable des Hauts-de-Chazal à Serre-les-Sapins

Titulaire : NICOLAS ROY

Montant : 1 170 € HT

Marché de fourniture et pose d'extincteurs à la Cité des Arts et de la Culture (groupement de commandes)

Titulaire : DESAUTEL

Montant : 3 329,25 € HT

Marché de travaux pour la signalétique intérieure et extérieure pour la Cité des Arts et de la Culture

Titulaire : KENOBI

Montant : 52 441 € HT

Marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture - Dépose et remise en état du complexe de couverture chaude

Titulaire : PERRIN

Montant initial : 112 519,60 € HT

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à développer les industries culturelles et créatives pour le compte du Grand Besançon et de la Ville de Besançon (groupement de commandes)

Titulaire : Sofred Consultants

Montant : 60 050 € HT

Assurance en responsabilité civile au titre des travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Titulaire : CRPI - Compagnie LIBERTY

Montant : 113 730,64 € HT

Assurance construction au titre des travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Lot n°1 : Tous risques chantier montage essai

Titulaire : CRPI - Compagnie ALBINGIA

Montant : 34 899 € HT

Lot n°2 : Dommages ouvrages

Titulaire : LEO & associés - compagnie AXA

Montant : 62 441,30 € HT

Acquisition de sacs de pré-collecte pour les déchets recyclables et le verre

Lot n°1 : Sacs pour déchets recyclables

Titulaire : PLAST UP

Montant : 25 000 € HT (maximum sur 2 ans)

Lot n°2 : Sacs pour le verre

Titulaire : TERRA VERDE

Montant : 25 000 € HT (maximum sur 2 ans)

Marché multi-attributaires de régilage au Centre d'Enfouissement Technique des Andiers

Titulaires : PBTP

Titulaire : ECTP

Titulaire : DROMARD

Montant : minimum 5 000 € HT maximum 150 000 € HT (sur 1 an)

Avenant n°3 - Lot 8 - « Ventilation, Chauffage, Plomberie » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 11/02/2010

Titulaire : Société IMHOFF

Montant initial : 2 310 733,12 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Adaptation de la robinetterie, raccordement du système d'arrosage du jardin d'harmonie au réseau d'alimentation des eaux pluviales, fourniture et pose d'accessoires sanitaires dans les bâtiments FRAC et CRR, et mise en œuvre d'une ventilation des espaces d'accrochage au 2^{ème} étage du bâtiment FRAC

Incidence financière : + 29 721,86 € HT, soit une augmentation de 2,81 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Lot 12 - « Menuiserie Bois, Parquets, Agencement, Habillage » du marché de travaux pour la construction de la « Cité des Arts et de la Culture » et l'aménagement du site de l'ancien port fluvial de Besançon

Notifié le : 11/02/2010

Titulaire : Société MARTEL

Montant initial : 1 593 611,49 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Création d'une ossature principale complémentaire pour reprendre les faux plafonds en OSB et adaptation des sols et parquets des salles de danse

Incidence financière : + 30 542,41 € HT, soit une augmentation de 1,92 % du montant initial du marché

Avenant n°1 au marché de travaux pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture - Dépose et remise en état du complexe de couverture chaude

Notifié le : 22/03/2012

Titulaire : PERRIN

Montant initial : 112 519,60 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Travaux complémentaires concernant le changement du pare vapeur, du panneau bois, de la laine minérale compressée et de tous les travaux de plâtrerie nécessaires à la remise en état du complexe d'isolation en sous face de la couverture neuve

Incidence financière : + 16 355 € HT, soit une augmentation de 14,5 % du montant initial du marché

Avenant n°1 au marché de travaux de déconstruction de deux maisons - Désamiantage avant déconstruction - Zone des portes de Vesoul

Notifié le : 03/11/2011

Titulaire : Société PBTP & Démolitions

Montant initial : 27 800 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Etablissement d'un diagnostic amiante complémentaire et production d'un rapport de visite, ainsi que le désamiantage complémentaire des matériaux concerné (colle et fibrociment) pour cause de sujétions techniques imprévues. En effet, en cours de démolition, des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, dissimulés dans les combles et derrière une cloison, donc non identifiables dans le premier diagnostic, ont été mis à jour.

Incidence financière : + 11 671€ HT, soit une augmentation de 41,98 % du montant initial du marché

Avenant n°2 au marché d'étude relative à l'harmonisation de l'affichage publicitaire dans le Grand Besançon

Notifié le : 08/10/2009

Titulaire : ALKHOS

Montant initial : 53 879,80 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Compléments de mission à savoir, la rédaction de 19 rapports de présentation, le diagnostic terrain succinct de la publicité extérieure dans les territoires qui n'avaient pas été étudiés en 2008 lors du diagnostic général (Franois et Serre-les-Sapins) et la rédaction de 19 RLP individuels au lieu de 6 règlements intercommunaux

Incidence financière : + 7 500 € HT, soit une augmentation de 27 % du montant initial du marché

Avenant n°1 relatif au marché d'impression d'autocollants pour l'organisation du service de collecte des déchets ménagers du Grand Besançon

Notifié le : 25/03/2011

Titulaire : IMPRIMGRAPH

Montant initial : 90 000 € HT (maximum sur 3 ans)

Objet de l'avenant n°1 : Prestations supplémentaires

Incidence financière : Sans incidence financière

Avenant n°1 relatif au marché de communication sur la redevance Incitative à la pesée

Notifié le : 26/10/2011

Titulaire : BIG BANG

Montant initial : 85 000 € HT (maximum sur 14 mois)

Objet de l'avenant n°1 : Prestations supplémentaires

Incidence financière : + 3 020 € HT, soit une augmentation de 3,55 % du montant initial du marché

Avenant n°1 au marché de collecte des déchets ménagers avec pesée et identification des bacs et transmission des informations de facturation et des événements de collecte sur 50 communes du territoire du Grand Besançon

Notifié le : 05/08/2011

Titulaire : ONYX EST (VEOLIA)

Montant initial : 5 464 000,80 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Précisions sur les articles 13.2 du CCAP et 20.3, 20.4 du CCTP relatifs au contrôle et à la transmission des données et à la perte de données facturation

Incidence financière : Sans incidence financière

Avenant n°1 au marché relatif aux systèmes embarqués de pesées dynamiques et outils de pilotage opérationnel

Notifié le : 05/08/2011

Titulaire : Plastic Omnium

Montant initial : 886 751 € HT

Objet de l'avenant n°1 : Précisions sur les articles 11.2.6 et 11.2.8.2 du CCAP relatifs au contrôle et transmission des données et à la perte de données ainsi que les articles 5.1, 15.2 et 16.3 du CCTP relatifs aux mêmes enjeux

Incidence financière : Sans incidence financière

III. En matière domaniale et foncière

Signature de 4 conventions portant réalisation des travaux rendus nécessaires par la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon ont été signées avec des propriétaires riverains des secteurs Nicolas Nicole et Marnières.

Signature de 31 conventions de servitude d'appui-accrochage dans le cadre des travaux rendus nécessaires par la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon, concernant les secteurs de Chamars / Quai Veil Picard, Place de la Révolution / Avenue Cusenier, Avenue Carnot / Rue de Belfort, Rue Tristan Bernard / Avenue Fontaine Argent.

Signature de 8 conventions « Eclairage public » dans le cadre des travaux rendus nécessaires par la construction de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon, concernant les secteurs de Chamars / Quai Veil Picard, Avenue Carnot / Rue de la Mouillère, Avenue Fontaine Argent et Avenue Cusenier.

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Acceptation le 27 novembre 2012 de l'indemnisation proposée par PNAS d'un montant de 4 788 €, suite au choc d'un véhicule contre un abribus à Montferrand sinistré le 26/08/2012.

Dépôt de plainte le 4 décembre 2012 pour appels téléphoniques répétés.

Le Conseil de Communauté est invité à prendre connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 26 DEC. 2012

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
Le Vice-Président suppléant,
Jean-Claude ROY,
2^{ème} Vice-Président